



Avec **Christine SAMPERE**  
& **Laurent RICHARD**



Avec le soutien de Jean-Luc Mélenchon

# Place au peuple de La Seyne sur Mer

**Pour la Municipalisation du service des eaux !**

**La Régie Publique, c'est possible  
à La Seyne / Mer !**

En France la distribution d'une eau potable de qualité et l'assainissement (traitement des eaux usées) relèvent de la compétence des communes.

Malheureusement, à La Seyne sur Mer, ces services ont été confiés, via une délégation de service public, à une entreprise privée à savoir VEOLIA, qui avec Suez – Lyonnaise des Eaux et la SAUR ont réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de 5,2 milliards d'euros.

Ce système de délégation de service public a conduit à de nombreux abus, notamment des tarifs prohibitifs qui limitent considérablement notre pouvoir d'achat.

Le constat est simple : le tarif est beaucoup plus élevé quand la gestion de l'eau et celle de l'assainissement sont confiées au privé ! Ceci est démontré chaque année par les enquêtes menées par l'UFC Que Choisir !

La question de la municipalisation du services des eaux est un des enjeux essentiels de ce scrutin municipal car l'eau et l'assainissement constituent l'un des rares services publics qu'il est possible de reconquérir localement : les décisions sont prises à l'échelon municipal ou intercommunal.

**La municipalisation de l'eau c'est maintenant !**

En 2017, la Délégation de service public arrivera à son terme : la nouvelle équipe municipale devra choisir entre prolonger sa soumission à la multinationale VEOLIA pour 20 ans supplémentaires ou rendre aux usagers, aux seynois-e-s, ce bien public essentiel qu'est l'eau, indispensable à la vie humaine !

**Une baisse de 15 à 30% de nos factures d'eau !**

En France une bonne centaine de collectivités territoriales (Grenoble, Paris, Rouen, Castres, Saint-Malo, Cherbourg, Montbéliard, Annonay, Digne, Nice...) ont rétabli des régies publiques, ont baissé les prix de 10 à 40%, et parfois, supprimé l'abonnement !

A l'heure où toutes les factures d'énergie notamment augmentent chaque année, et grèvent notre pouvoir d'achat, réduire de manière importante nos factures d'eau serait un gain considérable pour toutes les familles seynaises et permettrait tout simplement de retrouver du pouvoir de vivre !

En parallèle, nous mettrons en place une tarification évolutive selon l'usage de l'eau et les volumes utilisés. Ainsi, l'eau utilisée pour remplir les piscines serait plus chère que celle utilisée pour nos besoins quotidiens notamment sanitaires. Et nous garantirions 3m<sup>3</sup> par mois et par personne gratuits car c'est le volume indispensable à la vie pour chaque être humain.

L'exemple grenoblois est éclairant car il a été démontré et validé par la Chambre Régionales des Comptes Rhône-Alpes que la reprise en régie publique de l'eau à Grenoble aura permis d'accroître la qualité du service en diminuant son coût, avec une réelle clarté des données sur la gestion du service.

### **Pour une participation citoyenne effective**

La commission nationale consultative des droits de l'Homme a affirmé la nécessaire et impérieuse participation des usagers à la gestion du service public de l'eau dans son avis du 23 juin 2011 :

**L'information et la participation des citoyens dans les décisions affectant les services d'eau et d'assainissement constituent un droit constitutionnel...**

Le dispositif de la Régie Publique prévoit explicitement soit au sein du conseil d'administration, soit au sein d'un conseil d'exploitation, la participation d'usagers – citoyens avec droit de parole et de vote pour toutes les décisions concernant le service public de l'eau. C'est aussi ça la révolution citoyenne portée par le Front de Gauche, c'est l'implication et l'association des citoyen-ne-s dans la gestion des biens publics !



→ **Pour une gestion publique de l'eau avec ses usagers**

→ **Pour une tarification selon l'usage et une baisse du prix de l'eau**

→ **Pour la gratuité des 1ers m3 indispensables à la vie**

## **Les 23 et 30 mars prochains Je vote pour la liste du Front de Gauche**

Je souhaite apporter mon soutien à la liste du Front de Gauche conduite par Christine SAMPERE et Laurent RICHARD

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : ..... Tel : ..... Mail : .....

Je suis disponible pour aider dans le cadre de la campagne, je souhaite être contacté-e-

Je souhaite être informé-e- des réunions publiques du Front de Gauche

Je souhaite être informé-e- des propositions du Front de Gauche

Je verse un don de ..... euros déductible des impôts, en chèque à l'ordre de M. Luc LEANDRI, mandataire financier de M. Laurent RICHARD\*.

**A Retourner à : Local du Front de Gauche – 1, rue Bourradet – 83 500 La Seyne sur Mer**

**Ou par mail : [placeauplelelaseyne@hotmail.fr](mailto:placeauplelelaseyne@hotmail.fr)**

\*Vous recevrez un reçu qui vous permettra de déduire du montant de votre impôt sur le revenu, 66% du montant de votre don, dans les limites fixées par la loi, conformément à l'article L52 - 9 du code électoral / Seul M. Luc LEANDRI est habilité à récupérer les dons pour Laurent RICHARD